

constituée au cours des voyages en Turquie des époux Robert entre 1932 et 1963, tient dans le fait que le lieu d'acquisition de la plupart des exemplaires, avec parfois un petit commentaire, fut soigneusement consigné et conservé – ce qui n'empêcha pas un grand travail de restitution, certaines données ayant été « bousculées » et les noms de lieu étant souvent sujets à interprétation. On dispose ainsi d'une information parallèle à celles fournies par les trouvailles pour retracer la circulation des monnaies répertoriées. Respectant les habituelles recommandations de Louis Robert, le catalogue est accompagné d'index nombreux et détaillés, destinés à favoriser différents types de recherches : par lieux d'émission, types monétaires et attributs (droits et revers), contremarques, trésors, personnalités des mondes grec et oriental (par région), personnalités des mondes romain et byzantin, noms de magistrats et de particuliers, lieux d'acquisition des monnaies (avec détails, commentaires fondés sur les carnets de voyages et renvoi aux cartes). Après une bibliographie très complète (350 titres), un « cahier » de 53 cartes replace véritablement les monnaies du catalogue dans leur contexte géographique, offrant au lecteur une vision aérienne des parcours de Jeanne et Louis Robert d'une part (cartes 1 à 26), de l'origine et de la dispersion des monnaies d'autre part (cartes 27 à 53).

Véronique VAN DRIESSCHE

Marie-Christine MARCELLESI, *Pergame de la fin du v<sup>e</sup> au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Pratiques monétaires et histoire*. Pise-Rome, Fabrizio Serra, 2012. 1 vol. 17,5 x 25 cm, 282 p., 6 pl. (STUDI ELLENISTICI, 26). Prix : 225 €. ISBN 978-88-6227-458-6.

Version légèrement remaniée d'une thèse d'habilitation à diriger des recherches, soutenue en Sorbonne en novembre 2008, cet ouvrage s'attache à retracer les lignes de faite de la production monétaire à Pergame, au croisement entre la numismatique et l'histoire. M.-C. Marcellesi ne donne pas ici une nouvelle étude de coins, mais expose avec grande méticulosité les travaux numismatiques antérieurs, avant de proposer, toujours avec prudence, un certain nombre d'amendements à l'*opinio communis*. Son objectif avoué est d'interroger sur la longue durée, sous l'angle particulier de la production et de la circulation monétaires, les relations entre les autorités civiques de Pergame et les Attalides, qui firent de Pergame la capitale de leur royaume. Afin de mettre en contexte ces relations complexes entre le cadre municipal et les structures royales, M.-C. Marcellesi étend son enquête en amont, pour étudier les premières frappes de la cité de Pergame à l'époque classique (fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C.), et en aval, afin d'examiner la situation monétaire après le legs du royaume de Pergame – à l'exception de la seule cité de Pergame – aux Romains (133) et l'organisation de la province d'Asie (129), jusqu'aux deux crises mithridatiques (89-85 et 73-63), qui constituent, pour la cité de Pergame, la vraie césure entre l'époque hellénistique et l'époque impériale. L'étude se divise donc en cinq chapitres, strictement organisés selon un découpage chronologique. Le premier chapitre (p. 23-42), qui court de l'extrême fin du v<sup>e</sup> s. au milieu du IV<sup>e</sup> s., présente les premières frappes de Pergame, qui sont pratiquement nos seules sources – hormis deux passages de Xénophon et la célèbre inscription impériale généralement désignée sous le nom de *Chronique de Pergame* – pour écrire l'histoire de la cité à l'époque classique. M.-C. Marcellesi identifie de manière convaincante deux (plutôt que trois) dénominations

tions en argent, qui seraient des hémidrachmes (1,60-1,80 g) et des oboles (0,60 g) d'étalon « chiote-rhodien » ; de son point de vue, l'unique module de bronze (c. 1 g ; 10 mm) émis par Pergame serait un chalque. Ce monnayage d'ampleur limitée, qui s'insère parfaitement dans les usages métrologiques de la vallée du Caïque, est exclusivement destiné à un usage local. Le deuxième chapitre (p. 43-63) étudie le monnayage en argent et en bronze émis dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., qui s'inscrit dans la droite ligne de la période précédente, mais présente une intéressante variation typologique : au droit, la tête d'Apollon est remplacée par une tête d'Héraclès imberbe, tandis qu'au revers est figurée une Athéna combattante. Pergame émet également des monnaies d'or, qui présentent des types similaires, mais sont frappées sur le pied attique (statères et tiers de statère). M.-C. Marcellesi réfute l'attribution des monnaies d'or à Héraclès fils de Barsine, bâtard d'Alexandre, et lie la frappe de ces monnaies et le changement typologique généralisé au développement de la cité de Pergame (construction du temple d'Athéna) et de sa représentation identitaire (mythe épichorique de Télèphe, fils d'Héraclès) à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. Le troisième chapitre (p. 65-86) est consacré à Philétaire, d'abord gardien du trésor de Lysimaque à Pergame après la victoire d'Ipsos (301), ensuite rallié aux Séleucides après sa révolte contre le vieux roi (283/2). La période est marquée par la frappe importante de tétradrachmes en argent de poids attique, aux types et au nom de Lysimaque, d'Alexandre, des Séleucides et, finalement, de Philétaire lui-même. Après avoir présenté les différentes hypothèses de datation, M.-C. Marcellesi défend l'idée d'une possible contemporanéité de certaines de ces émissions et retient prudemment des fourchettes chronologiques larges : de 301 à 282 pour les lysimaques, de la fin du IV<sup>e</sup> s. à c. 270 pour les alexandres, de 282 à c. 270 pour les monnaies séleucides et de c. 280 à c. 270 pour les premiers philétaires. Par ailleurs, deux séries de monnaies de bronze, présentant pour l'une l'ethnique civique abrégé (ΠΕΡΓΑ ou ΠΕΡΙ), pour l'autre le nom du dynaste (ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ), sont émises dans les premières décennies du III<sup>e</sup> s. Trois modules sont désormais frappés ; dans la lignée de son analyse précédente, M.-C. Marcellesi persiste à identifier la plus petite (c. 1 g ; 9 mm) au chalque, la médiane au dichalque (c. 2 g ; 12-15 mm) et la plus grande au tétrachalque (c. 4 g ; 15-18 mm). Le quatrième chapitre (p. 87-114) couvre le reste du III<sup>e</sup> s., après la mort de Philétaire (263). La frappe de monnaies civiques et royales en bronze se poursuit avec intermittence ; les bronzes civiques et royaux circulent ensemble à Pergame et dans les régions avoisinantes, tandis qu'à l'extérieur des limites de la cité ne circulent en principe que les bronzes royaux. Les frappes d'argent se composent essentiellement de philétaires, qui portent désormais le portrait de Philétaire au droit en lieu et place de celui de Séleucos I<sup>er</sup>. En ce qui concerne la chronologie débattue de ce monnayage, M.-C. Marcellesi se range aux analyses de G. Le Rider, que ne contredit pas le témoignage des nouveaux trésors : les groupes I (au portrait de Séleucos I<sup>er</sup>) et II (au portrait de Philétaire) sont datés du vivant de Philétaire ; les groupes III à V sont attribués à Eumène I<sup>er</sup> (263-241) ; le groupe VI A est daté de la première partie du règne d'Attale I<sup>er</sup> (241-230) ; le groupe VI B de la fin du règne d'Attale I<sup>er</sup> et du début du règne d'Eumène II, jusqu'à la guerre antiochique (220-c. 190) ; le groupe VII serait postérieur à 189. Enfin, comme Rhodes et de nombreuses cités d'Asie Mineure occidentale, Pergame émet, concomitamment aux philétaires du groupe VI B, une nouvelle série d'alexandres à partir des années

220/210 jusqu'en c. 190. Les philétaires circulent dans une aire géographique très large, de l'Espagne à l'Afghanistan, avec une concentration importante de trésors en Grèce, dans le nord des Balkans, en Asie Mineure et dans le royaume séleucide ; la circulation des alexandres tardifs semble quant à elle limitée à l'Asie Mineure et à la Syrie du Nord. Le cinquième et dernier chapitre (p. 115-167), nettement plus long et plus touffu que les quatre premiers, étudie les frappes monétaires du II<sup>e</sup> s. et du début du I<sup>er</sup> s., et particulièrement le monnayage cistophorique, entamé au cours du règne d'Eumène II (197-159). Ce monnayage en argent, singulier à plus d'un titre, soulève diverses questions : son statut (civique, fédéral ou royal), son iconographie (ciste mystique au droit / deux serpents entourant un arc dans son goryte au revers), son étalon réduit par rapport à l'attique (tétradrachmes de 12,60 g ; didrachmes de 6,30 g ; drachmes de 3,15 g ; hémidrachmes de 1,50 g), ses modalités de frappe et de circulation. L'une des questions les plus pressantes est assurément celle de la datation du début de ce monnayage, à laquelle M.-C. Marcellesi consacre un long développement (p. 132-145) : alors que l'*opinio communis* oscille entre une datation basse (c. 166) et une datation haute (dans les années 180-170), M.-C. Marcellesi défend l'idée d'une date plus haute encore, de peu antérieure à la Paix d'Apamée. Cette datation repose principalement sur l'interprétation littérale des descriptions que donne Tite-Live des triomphes de M'. Acilius Glabrio en 190 (XXXVII, 46, 3), de L. Aemilius Regulus en 189 (XXXVII, 58, 4), de L. Cornelius Scipio Asiaticus en 189 (XXXVII, 59, 3-4) et de Cn. Manlius Vulso en 186 (XXXIX, 7, 1). M.-C. Marcellesi s'emploie dès lors à répondre aux principales objections formulées à l'égard de ce témoignage, qui paraissent pourtant dirimantes : comment expliquer la présence près d'un million de cistophores (environ 460 talents) dans les butins faits par les généraux romains sur Antiochos III, les Étoliens et les Galates, alors même que les frappes auraient à peine débuté et que, par surcroît, ces monnaies sont émises par le royaume de Pergame, allié de Rome ? Outre les cistophores, la frappe de tétradrachmes en argent de poids attique se poursuit, aux types de Philétaire (groupe VII), d'Eumène II et d'Athéna Nikêphoros, et l'étalon attique demeure la référence pondérale et monétaire en vigueur dans le royaume attalide, comme en témoignent les textes épigraphiques. Quant au monnayage de bronze, émis au nom de divinités (Athéna Nikêphoros, Athéna Areia, Asclépios Sôtêr, Asclépios et Hygie) ou des Pergaméniens, il se décline désormais en quatre ou cinq dénominations, que M.-C. Marcellesi identifie toujours comme le chalque (c. 1,2 g, 11-12 mm), le dichalque (c. 2 g ; 13-15 mm) ; le tétrachalque (c. 3-4 g ; 15-17 mm) et l'octochalque ou obole (c. 7-8 g ; 17-22 mm) ; l'identification d'un module supérieur (c. 9 g ; 22-25 mm) comme un diobole paraît pour le moins curieuse. Cette hypothèse d'identification aurait sans doute gagné à être confrontée – même pour s'en démarquer – au monnayage pratiquement contemporain d'Antiochos IV Épiphane, sur lequel des marques de valeur identifient clairement les modules de c. 4 g comme des chalques, ceux de c. 8 g comme des dichalques et ceux de c. 16 g comme des tétrachalques (en dernier lieu, cf. O. Hoover, dans *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue* 2, t. II, p. 43-52). Ce volume de la belle série des *Studi ellenistici*, qui constitue désormais la somme de référence sur le monnayage de Pergame – quand bien même plusieurs points de l'exposé ne manqueront pas de susciter le débat – s'achève par deux annexes très utiles (un *conspectus* des frappes monétaires de Pergame, classées par

métal, module et type, et illustrées dans les pl. 1-6, ainsi qu'une liste détaillée de tous les trésors contenant des monnaies frappées à Pergame), une solide bibliographie, divers index et huit cartes annotées.

Charles DOYEN

Nico ROYMANS, Guido CREEMERS & Simone SCHEERS (Ed.), *Late Iron Age Gold Hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*. Amsterdam, University Press – Tongres, Gallo-Roman Museum, 2012. 1 vol. 21 x 30 cm, VIII-239 p., nombr. ill. (AMSTERDAM ARCHAEOLOGICAL STUDIES, 18. ATUATUCA, 3). Prix : 55 €. ISBN 978-90-8964-261-5.

Les numismates sont particulièrement actifs ces dernières années et sortent de plus en plus volontiers de leur cabinet de collectionneur. Le développement de l'histoire économique y est pour quelque chose et la monnaie, de marginale qu'elle était dans l'inventaire du matériel de chantier, est devenue plus honorable dès lors qu'elle participe un peu à l'économie de marché. Mais les trésors monétaires, surtout d'or ou d'argent, ont toujours bénéficié d'un statut particulier. La beauté des frappes, la rareté, les contextes aristocratiques en font l'ornement des cabinets de numismatique. S'y ajoute aujourd'hui l'intérêt des historiens et des historiens de l'art. Les plus belles frappes gauloises fascinent depuis longtemps les connaisseurs. L'iconographie aux stylisations raffinées, chevaux, triscèles, signes « astraux », compositions abstraites figure au nombre des réalisations les plus originales et intéressantes de l'art celte. Les cotations sur le marché de l'art atteignent des sommets et les détecteurs de métaux défont toutes les règles de protection patrimoniale pour s'approprier le pactole. Aussi les trésors de monnaies d'or échappent-ils pour la plupart à la recherche scientifique et à la propriété publique. Et quand l'« honnêteté » d'un intermédiaire marchand parvient à soustraire pour quelques jours le produit d'une rapine pour en permettre une rapide évaluation scientifique, il faut en être heureux, même si les données contextuelles manquent. Voilà donc pourquoi ce volume qui publie ou republie huit trésors récemment arrivés à la connaissance publique est exceptionnel. La compétence et l'expérience des auteurs en matière de numismatique gauloise est incontestée. Au départ du matériel qui leur a été confié, ils parviennent à restituer le cadre militaire, politique et culturel de ces émissions quasi contemporaines, au moment de la Guerre des Gaules, à comprendre la circulation des espèces dans le Nord de la Gaule, plus particulièrement au sein des populations éburonnes, nerviennes, aduatiques, et à esquisser le rôle de ces dépôts dans les fonctionnements ethniques des tribus concernées. Les 46 pages de synthèse avec ses tableaux et inventaires sont magistrales. Les points principaux : les trésors définissent un horizon appelé Fraire-Amby autour de 50 ; dans le cas de Thuin, les dépôts sont situés dans une fortification de l'Âge du Fer et proche d'un lieu de culte ; ces trésors ne peuvent qu'être liés à des élites sociales ; ils entraînent des ajustements chronologiques pour les émissions en or « de type belge » et une concentration des productions éburonnes autour de deux centres, Tongres-Maastricht et Kessel-Lith. Les trésors de l'horizon Fraire-Amby sont directement liés aux événements militaires de la conquête et de nouveaux arguments sont avancés pour faire de Thuin l'oppidum des Aduatiques. La distinction entre dépôts profanes et cultuels ne semble guère opérationnelle en